31

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO

MISSION PERMANENTE AUPRES DE L'OFFICE DES NATIONS UNIES ET DES INSTITUTIONS SPECIALISEES

CONSEIL DES DROITS DE L'HOMME:
GROUPE DE TRAVAIL SUR L'EXAMEN PERIODIQUE UNIVERSEL
Examen de l'Ethiopie.

Monsieur le Président,

Ma délégation félicite l'Ethiopie pour la présentation de son rapport national dont la confection a connu la participation de toutes les forces vives de la nation.

Depuis son premier EPU en décembre 2009, l'Ethiopie a enregistré des avancées remarquables dans presque tous les secteurs de la vie nationale. Diverses lois ont été adoptées pour améliorer le dispositif des droits de l'homme. Le Plan d'action national pour les droits de l'homme constitue l'instrument innovateur par excellence pour consolider l'Etat de droit dans ce pays. Et des tous les groupes vulnérables, les femmes et les enfants sont ceux qui ont vu leurs droits grandement renforcés :

S'agissant des droits économiques, sociaux et culturels, le Gouvernement éthiopien a déployé d'énormes efforts pour combattre la pauvreté. Ainsi nous réjouissons de la baisse du nombre de personnes vivant sous le seuil de pauvreté.

Pour terminer, deux recommandations aux autorités éthiopiennes:

Primo : malgré la diversité et la complexité de la nation, poursuivre les efforts d'élaboration des stratégies et des programmes uniformes pour la promotion des droits de l'homme dans toutes les régions ;

Secundo :accroître l'accès aux soins de santé primaires pour les populations vivant dans les zones rurales.

Je vous remercie.

Genève, le 06 mai 2014

Par Sébastien MUTOMB MUJING
Chargé d'Affaires a.i.

23, Avenue de France – CH- 1202 Genève
Tél. : +41(22) 740.16.80 - Fax : +41(22) 740.16.82